

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 19 novembre 2015

Présents : Alain ROUQUET, Gilbert PEYRE, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, Gaston HUBIERE, Josiane MAILHOL, Suzanne PALOMAR, Patricia ASSEMAT, Jérôme COURTESOLE, Henri PEJOUAN, Valérie CAMERIN, Laurent VERGER.

Absents : Thierry CADENAT, Stéphanie PIERRE, Jérôme PUJOL.

1) Prospective budgétaire - Présentation : l'analyse effectuée dans le cadre de la commission des finances sur la prospective budgétaire pour les exercices 2015-2020 est présentée au conseil municipal ; le tableau récapitulatif ci-dessous en retrace synthétiquement les grandes lignes de conclusion :

	2015	2016-2020	Total
Montant investissement	524 300 €	2 042 500 €	2 566 800 €
Subventions affectées	435 150 €	460 500 €	895 500 €
Dotations	102 600 €	550 200 €	652 800 €
Emprunt	300 000 €	400 000 €	700 000 €

Cette analyse, strictement financière, permet d'apprécier les marges de manœuvre du budget communal, en section d'investissement, pour une période de cinq/six ans, avec une section de fonctionnement dont le montant des recettes et des dépenses évoluera, sur la même période, de 1 050 000 € à 1 125 0000 €.

2) Centre communal d'action sociale (CCAS) – Dissolution : le conseil municipal décide de dissoudre le Centre communal d'action sociale (CCAS), possibilité donnée aux communes de moins de 1500 habitants par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi Notre ; à préciser que les attributions dévolues au CCAS seront dorénavant exercées par la commune et financées dans le budget communal.

3) Renouvellement de l'éclairage public - Demande de subvention : le conseil municipal approuve le projet de renouvellement de l'éclairage public, chemin des Moulins à vent, d'un montant de travaux estimé à 39 759,72 € TTC et sollicite auprès du SYADEN une subvention aussi élevée que possible.

4) Budget Eau et assainissement – Amortissement des immobilisations : le conseil municipal approuve le tableau présenté par Monsieur le maire fixant la durée des amortissements pour les biens nouveaux à amortir sur le budget annexe de l'eau et de l'assainissement.

5) Questions diverses :

* Une proposition de vente a été reçue, pour le terrain situé rue de l'Égalité, d'une contenance de 1 277 m² et appartenant à M. FALCOU Gérard ; Monsieur le maire est chargé par le conseil municipal de négocier cette acquisition.

* Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une réunion avec tous les partenaires concernés par le dossier est programmée jeudi 3 décembre sur le devenir de l'immeuble en état de péril, sis 1 place Carnot : seront présents Mme BERNARD, secrétaire générale de la Préfecture et M. RAGGINI, directeur des collectivités et du territoire, M. CASSAGNAUD, architecte des bâtiments de France, M. JEAN, directeur du patrimoine et du développement de Habitat Audois, M. ADDA et Mme PAILLE, chargés de mission de l'établissement public foncier régional Languedoc-Roussillon.

* Les travaux de renouvellement du réseau en eau potable se poursuivent conformément à la programmation prévue, chemin du Pigeonnier et route de Villespy ; par ailleurs les travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 W HT (avec implantation des fourreaux pour le haut débit) effectués par RTE sont en cours sur le territoire de la commune.

* Suite à la délibération prise le 8 octobre dernier, Monsieur le maire indique que, dans le cadre de la révision du SCOT Pays Lauragais, le maintien de la commune de Villepinte en « pôle de proximité secondaire » reste acquis jusqu'en 2020.

* Le conseil municipal est informé que la location du terrain communal sis à La Lauzette, loué jusqu'à ce jour à M. Bourguignon, sera loué à son successeur pour les besoins liés à l'exploitation agricole.

* Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un permis de construire a été déposé pour la maison Ventura, à l'angle de la rue de la Liberté et de la route de Villespy, et qu'il est présentement en cours d'instruction.